

La mise en oeuvre d'un projet pilote en termes de mobilité en Province de Luxembourg

- Session : 2010-2011
- Année : 2011
- N° : 581 (2010-2011) 1

Question écrite du 17/02/2011

- de FOURNY Dimitri
- à HENRY Philippe, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité

Comme chacun le sait, la mobilité en zones rurales et plus spécifiquement en province du Luxembourg constitue un défi permanent.

En effet, la gestion du transport des personnes ne peut s'appréhender de la même façon pour les zones rurales et urbaines, les problématiques et enjeux sont différents et imposent la mise en ?uvre de solutions spécifiques.

A l'heure actuelle, les lignes TEC en zones rurales sont les moins rentables. Afin de trouver des solutions et de permettre la rentabilité de ces lignes, les forces vives de la province de Luxembourg proposent de mettre en ?uvre une opération-pilote pour une nouvelle manière de concevoir et de développer une mobilité collective améliorée et adaptée.

Pour ce faire, ils sollicitent un financement alternatif pour réaliser une étude et une expérience-pilote qui viseront à redéfinir une nouvelle architecture pour le service de transport public.

Plusieurs objectifs pourraient être poursuivis. A titre exemplatif, citons la création d'un réseau de voies structurantes entre les pôles provinciaux alimentées par une desserte plus fine et de proximité de territoire ou encore l'organisation de lignes rapides.

Ce projet viserait ainsi à dynamiser l'offre de transport public en l'adaptant à la spécificité des zones rurales.

Il est vrai que l'offre de transport actuelle ne répond plus aux spécificités et aux besoins de la province. Cette initiative, cette opération, sous le contrôle de Monsieur le Ministre, et ce, en parfait partenariat avec la société de transport, me semble pour le moins ouvrir une perspective intéressante pour le transport en commun en province de Luxembourg et constitue une opportunité non seulement pour les citoyens mais également pour le groupe TEC.

Cette expérience pourrait aussi être un test extraordinaire pour toutes les zones rurales de Wallonie.

Je sais l'attachement de Monsieur le Ministre à cette question de mobilité en zones rurales. Quelle suite va-t-il réserver à cette proposition ?

Des moyens budgétaires peuvent-ils être dégagés pour ce faire ?

Réponse du 17/03/2011

- de HENRY Philippe

L'honorable membre a fort bien résumé les propositions qui émanent des forces vives du Luxembourg et qui rencontrent largement mes propres préoccupations, dont notamment :

- * La nécessité d'évaluer avec les TEC la situation existante afin de réorienter les parcours sous utilisés en journée au profit de lignes structurantes reliant les pôles, en fonctions des évolutions du territoire, des besoins des étudiants, des habitants et des travailleurs ;
- * Améliorer l'organisation et la coordination les offres de mobilité alternatives existantes (transports à la demande), en vue de développer la complémentarité de ces services avec le réseau régulier des TEC.

Ces propositions tombent à point nommé, d'une part dans le contexte actuel de négociation du futur contrat de service public avec le groupe TEC, et d'autre part, dans la perspective des tables rondes de la mobilité en milieu rural qui se tiendront prochainement, et qui devraient être l'occasion de témoigner de l'expérience des forces vives du Luxembourg et de poursuivre plus avant ces réflexions et propositions d'actions innovantes.

Une rencontre a encore très récemment eu lieu entre des représentants des TEC, de la Province du Luxembourg et mes collaborateurs afin de baliser les étapes de cette réflexion et des actions concrètes à mettre en œuvre.

Les moyens budgétaires qui seront consacrés à une expérience pilote ne sont bien sûr pas encore fixés. En effet, ce projet doit d'abord être étudié jusqu'au niveau opérationnel, planifié dans l'espace et dans le temps, avant d'en fixer les moyens précis. Plusieurs scénarios de coûts-bénéfices seront vraisemblablement mis sur la table avant de trancher cette question, en concertation étroite avec le groupe TEC.